ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

veaux

Question écrite n° 72615

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par un certain nombre d'éleveurs de veaux qui bénéficient de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes mais qui ne peuvent bénéficier du complément de prime pour les veaux labellisables commercialisés sous le label « veau Bretanin » puisque ce label ne figure pas dans la liste des cinq labels rouges retenus par le ministère de l'agriculture. Il attire donc son attention sur la liste restrictive de la labellisation et lui demande si, dans ce cas particulier, le ministère entend accorder ce complément de prime.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72615
Rubrique : Élevage
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 639